

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	8
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

Date de convocation :

28 octobre 2019

Date d'affichage :

Objet
ELAGAGE PLATANE
THERMES.

De la commune BARBAZAN

Séance du 05 novembre 2019 à 18 heures 00



Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle,
Mrs DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard, VALLE Anthony
Absent avec procuration : Mme VEYRIES Nadine procuration à Mme STRADERE Michèle
Absents : BRUNA Roger.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire d'élaguer les platanes des Thermes.

Pour cela plusieurs devis ont été demandés.

- Sud Ouest service	11 250.00 €
- Elagages Sandy et fils	18 750.00 €
- Sanguinet frères	36 000.00 €
- Juste david	10 950.00 €

Le devis de David JUSTE a été retenu pour un montant de 10950.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de retenir le devis de Monsieur juste.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le

Publié ou notifié le

Fait à Barbazan

, le 14 novembre 2019

Le Maire

